

# folklore

REVUE TRIMESTRIELLE

ÉTÉ 1961

102

## REVUE FOLKLORE

Directeur :

**J. CROS-MAYREVIEILLE**

Directeur du Musée Audois  
des Arts et Traditions Populaires

Domaine de Mayrevieille  
par Carcassonne

Secrétaire :

**René NELLI**

Conservateur du Musée des Beaux-Arts,  
de Carcassonne  
Directeur du Laboratoire d'Ethnographie  
régionale de Toulouse

22, rue du Palais - Carcassonne

**Rédaction : René NELLI, 22, rue du Palais - Carcassonne**

**Abonnement : 500 fr. par an - Prix du numéro : 130 fr.**

*Adresser le montant au*

« Groupe Audois d'Etudes Folkloriques », Carcassonne  
Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier.

# “Folklore”

Revue trimestrielle publiée par le Centre  
de Documentation et le Musée Audois  
des Arts et Traditions populaires

Fondateur : le Colonel Fernand CROS-MAYREVIEILLE

---

Organe de la Société Montpellieraine d'Ethnographie  
et de Folklore et de la Fédération des groupes folkloriques  
du Languedoc-Rouergue

**Tome XIV**

24<sup>me</sup> Année — N° 2

ÉTÉ 1961

FOLKLORE (24<sup>e</sup> année - n° 1)

ÉTÉ 1961

SOMMAIRE

M. A. LOUIS

*Les danses des rubans.*

\*  
\*\*

JEAN GUILAINE

*Le trésor des enchantées, à Roquefeuil.*

\*  
\*\*

CHARLES JOISTEN

*Contribution au folklore de l'Ariège.*

\*  
\*\*

*Chronique de la Fédération des Groupes Folkloriques  
du Languedoc-Rouergue.*

## Les Danses des Rubans

Ce sont des bien jolies danses que ces *danses des rubans* — qu'en Provence on appelle « *les Cordelles* » — et qui, on le sait, consistent essentiellement à entrelacer au bout d'un mât (1), en dansant autour, des rubans dont une extrémité est fixée à son sommet, tandis que l'autre est tenue dans la main des danseurs qui exécutent des figures chorégraphiques appropriées, telles que chaîne anglaise, cercles concentriques, etc.

Ce sont aussi des danses très spectaculaires que leur facilité d'exécution relègue trop souvent au rang de danses de patronages ou de fêtes enfantines. Mais elles sont aussi considérées par d'autres avec beaucoup plus de sérieux et elles sont pratiquées par des adultes dans les groupes folkloriques.

Dans son ouvrage sur « *La Danse provençale* », Marcelle Mourgues (2) a fait une large place aux « cordelles », « la plus populaire et la plus répandue des danses de Provence » et elle a donné les paroles de la chanson *moderne* qui accompagne la chorégraphie. Elle signale qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, on la dansait à Signes sous le nom de « danse des Olivettes », qui est, en fait, tout autre chose (3). Elle en décrit minutieusement les divers détails d'exécution, ainsi que les costumes des danseurs.

Elle indique quelques-unes des interprétations qui en ont été données ; c'est une de ces danses dites à *renversements*

(1) En Provence, le mât est terminé par une pomme et mesure 4 m 25 de hauteur. Les rubans sont alternativement rouges et jaunes, aux couleurs de cette province.

(2) Imprimerie Robaudy, Cannes, 1956, p. 102 sq.

(3) « Les Olivettes » est une danse du type « morisque » avec danse des épées. Mais, suivant les circonstances, des chorèges locaux lui ont ajouté des éléments pris dans d'autres danses. C'est ainsi, par exemple, que nous lisons dans l'ouvrage de Marcelle Mourgues (p. 64) que les danseurs passaient sous des arceaux de verdure (dans des jardinières) et (p. 66) que la danse des Olivettes accompagnait la danse des corbeilles. Il s'agit en fait de chorégraphies très différentes, aussi bien dans leur forme que dans leur symbolisme, mais qui ont été parfois exécutées sans solution de continuité pour des raisons spectaculaires, ce qui a amené certains observateurs superficiels à supposer une liaison entre elles. C'est ce qui est arrivé en Languedoc également pour la danse du chevalet et la danse des Treilles, deux danses très populaires, mais fort distinctes que certains auteurs ont cru complémentaires... ce qui était certainement vrai dans l'amour du peuple de Montpellier pour les danses de son terroir, mais pas du point de vue chorégraphique.

auxquelles Curt Sachs (4) a consacré quelques lignes (*où nous ne le suivrons pas*) et dont le but est de démontrer qu'il s'agit de danses de fertilité. Il faut noter que cet historien de la danse estime que dans le langage hiératique « *tisser* » équivaut à *engendrer* » (5) et il cite à ce propos l'opinion de Bachofen qui a écrit un mémoire sur la signification symbolique de l'antique motif du cordelier qui apparaît sur les stèles funéraires.

De son côté, Marcel Provence, dans des notes (6) où il paraît difficile d'accumuler plus d'erreurs sous le couvert du badinage, a parlé de danses de corporation et de danses solaires — sans avoir l'air de trop y croire — et n'y a vu en définitive qu'un jeu, mais il les classe tout de même sous la rubrique des danses astrales, les rubans représentant pour lui les rayons de la roue solaire. « J'ai placé, affirme-t-il, la plupart de ces danses (provençales) dans des catégories qui me paraissent sûres » (!)

On a dit aussi que la marche sinueuse des danseurs (chaîne anglaise) pour obtenir un entrelacement des rubans, dessine un serpent, symbole de fécondité, tandis que le bâton levé (le mât qui porte les rubans) est un signe d'offrande. On a parlé encore de « *l'encerclement* », d'un « *centre de fertilité* », celui de « *l'arbre cosmique dispensateur de forces bénéfiques* » (?) parce qu'il s'agit, en l'espèce, d'une sorte de ronde.

Marcelle Mourgues se réfère encore à Mircea Eliade (7) qui a étudié le symbolisme de l'arc-en-ciel et assimilé les rubans de couleurs attachés au mât à la représentation de ce phénomène « image des différents niveaux célestes » et « symbole du pont entre le Ciel et la Terre » (!)

Mais une autre théorie veut qu'il s'agisse d'une danse artisanale, symbolisant le métier des tisseurs de cordes ; les paroles *actuelles* qui ont été adaptées à la danse inclinent en effet, à cette interprétation, tout en y ajoutant quelques allusions érotiques. Mais quelle valeur symbolique doit-on attacher à cette poésie moderne ?

Quant à Fernand Benoit (8), tout en notant le sens corporatif qui a été donné à la danse, il ne le retient pas et pense

---

(4) *Histoire de la Danse*. Collection « *L'Espèce humaine* », Gallimard, Paris, 1938, p. 96 sq.

(5) *Op. cit.*, p. 93.

(6) *Danses et Jeux en Basse-Provence, 1947 et Symbolisme des danses provençales*. Tablettes d'Avignon et de Provence. Aix-en-Provence, 1937.

(7) *Traité d'histoire des Religions*. Payot, Paris, 1949 et 1953.

(8) *La Provence et le Comtat Venaissin*. Collection « *Les Provinces Françaises* ». Gallimard, Paris, 1949, p. 333.

que « c'est une ronde en cercle, dont la figure se rattache aux danses rituelles de fertilité » ; il la rapproche des danses autour de l'arbre de Mai que l'on dansait dans le Mâconnais sous le nom de « danses des rubans » et dit qu'on la retrouve en Espagne et en Sicile.

Dubrano-Laffargue (9) a donné deux musiques et des indications précieuses sur la technique d'exécution, dont Monique Decitre (10) expose une version légèrement différente. Cette dernière rappelle à son tour les différentes interprétations qui en ont été proposées, mais ajoute, fort justement : danse artisanale ? Mais, comme elle est dansée dans des milieux plus étendus que la profession, on peut tout de même y trouver sans peine un sens plus symbolique ; serait-ce la roue solaire ou la roue de la fortune ? De toute façon, conclut-elle sagement avec Marcelle Mourgues, le peuple provençal en a fait une danse de joie et un jeu très populaire.

Jean Baumel (11) ne la mentionne pas expressément en Languedoc, où elle est cependant pratiquée au moins dans la zone d'influence rhodanienne ; sa description des danses de Mai languedociennes est fort vague et elle ne précise pas si elles donnent lieu à un tressage de rubans ; pas davantage, du reste, que celle d'Agnès Fyfe (12) qui, parlant de l'Allemagne, dit que les danses de Mai s'y faisaient au printemps autour d'un arbre décoré de longues touffes de rubans.

Il a été noté que jadis, en Provence, cette danse a été, pendant longtemps affaire exclusive des hommes, ce qui avait sans aucun doute une signification particulière qui reste hermétique. Maintenant, elle est dansée soit par des femmes seules, soit par des gens des deux sexes.

On en a fait aussi une danse de mariage. En Autriche, par exemple (13) on note que jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle la fiancée était conduite par le fiancé au milieu de danses traditionnelles, qui se continuaient jusque dans l'église. Parmi ces danses qui étaient sans nombre, il y avait la *Bandltanz* (ou danse des rubans), la plus colorée, la plus attractive et la plus répandue ; le maître des cérémonies portait un piquet d'où pendaient des

---

(9) *Le Trésor des Danses provençales*. Collection de culture provençale. Roumanille, Avignon, p. 64 sq.

(10) *Dancez la France*. Tome II. Editions Dumas, Saint-Etienne, 1951, p. 290.

(11) *Les Danses populaires du Languedoc*. La Grande Revue, Paris, 1958, p. 43.

(12) *Dances of Germany*. Handbooks of european national Dances. Max Parrish, London, 1951.

(13) Katharina BREUER : *Dances of Austria*. Handbooks of european national Dances. Max Parrish, London, 1948.

rubans ; les filles qui assistaient au mariage prenaient chacune un ruban et les tressaient autour du piquet de diverses manières, en exécutant le pas de valse habituel. « Ce n'était pas un arbre de Mai, précise l'auteur, mais un de ces innombrables « *arbres d'honneur* » comme on les appelle en France, portés ou plantés en terre en hommage à une personne notable, ici la fiancée ».

C'est l'avis de Violet Alford (14) qui, parlant des arbres de Mai anglais (Maypole) ne croit pas, contrairement à ce qui a été écrit par certains auteurs, que les mâts de cordelles » soient des arbres de Mai et dit, elle aussi, qu'il s'agit aussi bien en France qu'en Espagne « d'arbres d'honneur ».

Quant à Maud Karpeless (15) elle précise que les danses de tressages de rubans *ne sont pas dans les traditions anglaises*, bien qu'elles soient très aimées des maîtres d'école et des enfants. Le « Maypole » symbolisant l'arbre vivant, orné de rubans, ajoute-t-elle, est un objet de respect ; on danse autour de l'arbre pour l'honorer, mais on ne doit pas le confondre avec l'arbre des cordelles. Nous ne saurions être d'une opinion différente.

De son côté, Louise Witzig (16) signale qu'à Champery, dans le val d'Illiez, canton du Valais, en Suisse, une danse des rubans est exécutée autour d'un « Mai » par seize danseurs, hommes et femmes, chacun tenant l'extrémité d'un ruban qu'ils doivent tresser autour d'un mât.

En Espagne, cette danse, très connue, présente de nombreuses variantes suivant la localité considérée. En Castille, elle est connue sous le nom de *danse des cordons* ; à Valence, on lui donne le nom de *danse de l'Artichaut* (Carxofa) ou de *la Grenade* (Magrana) ; en Catalogne, c'est la *danse du Gitano*. Mais son nom le plus général est celui de danse des rubans : *baile de Cintas*.

Au cours de la danse, il arrive parfois que chaque couple prononce à haute voix une espèce de dialogue ; souvent les danseurs usent de castagnettes.

La danse des cordons de Tolède comportait seize danseurs, ou plus, chacun tenant l'extrémité d'un des rubans de couleurs diverses, fixés au sommet d'un mât surmonté d'un bouquet de

---

(14) Introduction to English Folklore. G. Bell and Sons Ltd, London, 1952, p. 52.

(15) *Dances of England and Wales*. Handbooks of european national Dances. Max Parrish, London, 1959.

(16) *Dances of Switzerland*. Handbooks of european national Dances. Max Parrish, London, 1949.

fleurs, d'une croix, d'une image de la Vierge, etc. En tressant les cordons les danseurs chantaient :

*Les hommes exaltent  
Le travail et la prière  
Car tous les deux l'acheminent  
Vers la céleste Sion.*

Et quand le tressage était terminé :

*Au nom de Jésus  
Les rubans ont été tressés.  
Nous allons les défaire  
Au nom de Marie.*

A Salamanque, on tresse les rubans en exécutant une sorte de *charro*, danse particulière à la région. En plus des danseurs, il y a un personnage très intéressant sans lequel la danse ne saurait être considérée comme complète : c'est le *gracioso* ou *zamarron*, que l'on connaît dans d'autres danses d'Europe sous la forme du « Fou » ou de « l'Arlequin ». Il ne cesse de courir, de bondir, de dire des choses drôles, de faire des gestes afin, dit Aurelio Capmany (17) — à qui nous empruntons les renseignements concernant les danses d'Espagne — de divertir les spectateurs. Certains prétendent que c'est le Zamarron qui dirige la danse, mais il semble plutôt que ce rôle soit tenu par le tambour qui indique certains mouvements et changements de figures, tout en se déplaçant avec lenteur d'un côté à l'autre de la piste.

L'habit du Zamarron est une peau de mouton attachée avec des courroies. Il porte une *zambomba*, ou vessie gonflée fixée au bout d'un bâton (18) qu'il brandit continuellement pour écarter les spectateurs. Il est aussi muni de grosses castagnettes très grossièrement travaillées.

Dans quelques villages de Catalogne, le chœur de danse comporte un personnage semblable au zamarron, connu sous le nom de *Grand Gitan* qui, porteur d'un fouet, dirige la danse par ses claquements. En outre y figurent quelques danseurs supplémentaires appelés *galarons* (probablement une dérivation du mot *gala* synonyme de *fête*) qui exécutent individuellement quelques pas de danse spéciaux devant chacun des danseurs.

A Valence on donne, on l'a dit, à cette danse des rubans le nom de danse de l'Artichaut ou de la Grenade, parce que le sommet du mât est terminé par une espèce de boule qui s'ouvre

(17) *Folklore y costumbres de Espana*. Tome II, p. 405 sq. Alberto Martin, Barcelona, 1944.

(18) On retrouve ce détail dans l'accoutrement du « Pétassou » de Trèves. Cf. notre étude « le Pétassou de Trèves - Gard » in « Folklore » (Carcassonne), n° 93, 1959, pp. 3 à 13.

à la fin du tressage, laissant apparaître des fleurs, des oiseaux, des figures religieuses ; à la fin de la danse « l'artichaut » est refermé.

Sur les rives du Jucar, on voyait apparaître au final, un ange qui récitait des vers en dialecte valencien.

Dans la province de Cacérés, à Jarandilla de la Vera, près de la Sierra de Gredos, on célébrait avec grande dévotion la fête de la patronne de la Vierge de Sopatram, huit jours avant l'Ascension. A la procession qui se faisait en l'honneur de la sainte patronne, les dévotes de la Vierge exécutaient une danse des rubans, non pas à titre d'amusement, mais en manière d'offrande afin d'obtenir ses célestes faveurs.

On a ici quelques cas de ces christianisations dont l'Espagne nous offre des exemples sans nombre, dans tous les domaines de l'ethnographie et du folklore.

On connaît aussi les danses des rubans exécutées aux îles Canaries, dans différentes localités de la région de Ségovie et du pays basque et l'on sait que si elles se sont perdues ailleurs aujourd'hui, il n'y a pas bien longtemps qu'on les y exécutait encore.

Au Mexique, les Espagnols ont transporté la danse des rubans dans les villages mayas. On la retrouve au Vénézuéla, au Pérou et l'on a pu voir sur les écrans un documentaire consacré à « l'Empire du Soleil » où l'on représente une danse des rubans en tous points semblable à celles de Provence et faite par des gens qui, pas plus là qu'ailleurs, ne sont des cordiers, ce qui ruine la théorie qui veut voir dans cette danse une signification artisanale.

\* \* \*

Si la plupart de nos danses populaires, au moins dans les versions qui nous sont connues de nos jours, ne datent guère que du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, on a quelques témoignages plus anciens en ce qui concerne les danses des rubans. C'est ainsi, par exemple que Lucas-Dubreton, décrivant, dans son livre consacré à « *Lucrece Borgia* », la fête donnée au Vatican, le 1<sup>er</sup> janvier 1502, à l'occasion du mariage de Lucrece avec Alphonse d'Este, duc de Ferrare, écrit : « Une sonnerie de trompette. La scène change ; un arbre apparaît, sur la cime duquel oscille un génie qui, tout en récitant des vers, jette neuf cordons de soie dont les extrémités sont saisies par neuf danseurs. Autour de l'arbre ils « carolent » tous et le génie semble les entrelacer de sa main. « Ce qui n'est pas sans évoquer les mâts des danses espagnoles des rubans, citées ci-dessus, surmontés d'un ange ou... d'un « Artichaut »,

Un autre document est fourni par la gravure bien connue de Martinet figurant « *le Bal de May* », donné par la cour, à Versailles pendant le carnaval de 1763. Il s'agit d'une danse des rubans dans laquelle ceux-ci ont été remplacés par des guirlandes de feuillages. Léandre Vaillat (19), qui en donne une reproduction, la juxtapose, sans commentaire, avec une photographie représentant la « *danse de la cordelette* » (sic) de Provence.

Notons encore qu'une danse des rubans a été introduite dans l'une des versions de « *la Fille mal gardée* », ballet de Dauberval, créé en 1786 (Scène du pique-nique) actuellement reprise à Londres par le Royal-Ballet (20).

Quant à G. Bidault de l'Isle, il écrit (21) : « La danse aux rubans, qui est connue aussi bien en Provence qu'en Bourgogne, n'était dansée vers la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle que par les enfants dans les écoles (22) autour d'une branche fichée en terre. Depuis cette époque, cette danse, pratiquée par les grandes personnes, a été généralisée, notamment dans le Mâconnais, dans les manifestations organisées par les Comités pour la reconstitution des fêtes populaires et elle a obtenu le plus grand et légitime succès. Mais nos folkloristes les plus compétents croient pouvoir affirmer que cette danse aurait pour origine la consécration d'un rite solaire, au même titre que les rondes autour du feu et qu'elle nous serait parvenue à l'origine, par l'intermédiaire des fêtes, transmises de génération en génération, depuis des millénaires, par les bergers ».

\* \* \*

On n'en finirait pas si l'on voulait rappeler tous les documents relatifs à cette danse, mais aucun de ceux qui sont parvenus à notre connaissance n'apporte la moindre lumière quant à son symbolisme qui reste impénétrable ; on a vu, en effet, qu'aucune des explications proposées et dont nous avons indiqué les principales, n'est satisfaisante.

Son ancienneté ne saurait faire aucun doute, car ce n'est pas au XVIII<sup>e</sup> siècle qu'elle a été inventée, mais que signifie-t-elle ? Est-ce vraiment une *danse folklorique* au sens rigou-

---

(19) *Histoire de la Danse*. Plon, Paris, 1942, p. 181.

(20) Cf. Ivor GUEST : *La Fille mal gardée*. Collection « *Famous Ballets* ». N° 1. The Dancing Times, London, 1960, pl. XI.

(21) *Vieux dictons de nos campagnes*. Edition de la Toison d'Or. Paris, 1952, p. 61.

(22) Ce qui est la marque d'un stade de décadence et d'abandon.

reux du terme, c'est-à-dire répond-t-elle à *un fait traditionnel* dans les milieux populaires ? Vraisemblablement pas, et nous n'avons pas de preuve qu'elle ait été exécutée à une époque déterminée, par une certaine catégorie de gens, vêtus de certaine manière... en d'autres termes, on n'y trouve aucun élément rituel. Si le costume des danseurs de Provence est généralement blanc, c'est qu'il s'agit tout simplement de farandoleurs. Quant aux théories de Curt Sachs sur le tressage, elles nous paraissent n'être que des vues de l'esprit.

C'est pourquoi, en définitive, nous nous rangeons volontiers parmi ceux qui ne veulent y voir qu'une *danse populaire* dont la grâce et l'élégance font l'ornement et le succès des fêtes de plein air.

Maurice L. A. LOUIS.

# CONTRIBUTION AU FOLKLORE DE L'ARIÈGE

---

Une enquête sur les contes populaires de l'Ariège nous a amené, de 1953 à 1955, à noter parallèlement des matériaux folkloriques de nature diverse qui enrichissent, bien qu'inégalement, les domaines suivants du folklore ariégeois : cérémonies familiales, cérémonies périodiques cycliques, culte des saints et de la Vierge, folklore agricole et pastoral, magie, littérature orale et folklore enfantin. A l'intérieur du classement par matières, les documents sont, dans la mesure du possible, présentés dans l'ordre alphabétique des localités.

Formulons le souhait que d'autres chercheurs reprennent l'enquête interrompue qui promettait, en Ariège, d'être particulièrement fructueuse.

Voici, tout d'abord, la liste chronologique des localités explorées, ou pour lesquelles on nous a donné certains renseignements, avec le nom et l'âge des informateurs, sauf lorsque ceux-ci ont préféré garder l'anonymat.

## OCTOBRE 1953

*Bélesta* : Raymond Amoureux, 68 ans, horloger ambulant, ancien charron. — *Bonac-sur-Lez* : Marie Eichène, 78 ans. — *Foix*. — *Langlade, commune de Saint-Paul-de-Jarrat* : Noellie Tartiet, 51 ans. — *Luzenac* : Edmond Bonnet, 63 ans, cultivateur. — *Montgaillard* : M<sup>me</sup> Marie Rouzard, 71 ans, ancienne cultivatrice. — *Montségur* : renseignements communiqués par M. Aurélien Caralp, professeur en retraite, Montgaillard. — *Saint-Jean-de-Verges*. — *Sentein* : M<sup>lle</sup> Mahenc, institutrice. — *Sorgeat* : Ed. Bonnet, Luzenac. — *Suc, com. de Vicdessos* : M. S. Delpy, dit Potin, 74 ans, aveugle ; Marie Delpy, 60 ans.

## NOVEMBRE 1954

*Loumet, com. de Saurat* : Jacques Blazy, dit Jacou. — *Rieu de l'Agnel, com. de Boussenac* : Marie Sutra, 78 ans.

## SEPTEMBRE 1955

*Artigat* : M<sup>me</sup> Berthe Fauré, Varilhes. — *Aulos* : Baptistine Castex, 70 ans. — *La Bastide-de-Lordat*. — *Cadirac, com. de Foix*. — *Carla-de-Roquefort*. — *Garrigou, com. de Saint-Jean-*

*de-Verges.* — *Labarre, com. de Foix* : M<sup>me</sup> Jean Déjan, 76 ans.  
— *Lieurac.* — *Malléon.* — *Mercenac* : M<sup>me</sup> B. Fauré, Varilhe. —  
*Montégut.* — *Les Pujols* : Raymonde Donjat, 53 ans, cultivateur.  
— *Rieucros.* — *Seignerix, com. de Ventenac.* — *La Tour-du-Crieu.* — *Varilhes* : M<sup>me</sup> Berthe Fauré, carillonneuse ; M. Glaize, 86 ans, cult. — *Ventenac.* — *Verdun.*

Par ailleurs, M. Adelin Moulis, de Verniolle, nous a communiqué, dans une lettre du 15 décembre 1955, des documents sur le cycle des Douze Jours, dont quelques-uns seulement sont localisés : Ax-les-Thermes, Foix, Montgaillard, Orlu, Saint-Girons, Vicdessos. Certains de ces documents avaient déjà été utilisés par A. Moulis dans une émission culturelle de l'Institut d'Etudes Occitanes au poste de Radio-Toulouse.

### CEREMONIES FAMILIALES

**GROSSESSE.** — *Interdiction.* — Une femme enceinte ne doit ni moudre du café, ni piquer à la machine (Malléon).

**MARIAGE.** — *Le voile de la mariée.* — A Cadirac (com. de Foix), comme sans doute dans bien d'autres localités, chaque invité coupe un petit morceau du voile de la mariée et l'emporte en guise de porte-bonheur.

*La soupe à l'ail.* — A Aulos, si on réussit, pendant la nuit de noces, à découvrir la cachette des jeunes mariés (*nobits*), on leur apporte une cuvette et un broc ; on les oblige à se laver les mains avant de leur faire boire le vin chaud dans le même verre et de leur faire manger la soupe à l'ail dans la même assiette. A Garrigou (com. de Saint-Jean-de-Verges), on joint à cette soupe des gâteaux poivrés. La soupe à l'ail se nomme *l'ouliat* à Labarre (com. de Foix). A la Tour-du-Crieu, c'est dans un vase de nuit neuf, et fortement assaisonnée, qu'on la présente aux *nobits* ; s'ils se servent sans demander au préalable à se laver les mains, on les frappe avec une baguette qu'on leur apporte.

*La promenade sur l'âne.* — Le dernier marié de l'année devait monter sur un âne qui était promené dans le village. « C'est lui qui avait eu le moins de chance ». (La Tour-du-Crieu).

**FUNERAILLES.** — *Signes de mort.* — Une chouette qui chante près des maisons (Garrigou). Une poule qui chante comme le coq (Garrigou, Labarre). Dans cette dernière localité, on dit qu'il faut la tuer.

### CEREMONIES PERIODIQUES CYCLIQUES

**CYCLE DE CARNAVAL-CAREME.** — *Brûlement d'un mannequin.* — Dans la nuit du Mardi-Gras au Mercredi des Cendres, on brûle un mannequin représentant Carnaval, sur le pont de Verdun, en chantant :

*Adiou paouré paouré paouré Carnabal,  
Tu t'en bas é ièou démori.  
Carnabal es un brab' omé,  
Nous fa béouré calqué cop  
Al despend dé nostro potcho,  
Nous fa ana al gran galop.*

Traduction : Adieu pauvre... Carnaval — Tu t'en vas et je demeure — Carnaval est un brav' homme — Il nous fait boire quelques coups — Aux dépens de notre poche — Il nous fait aller au grand galop (Recueilli à Aulos). A La Tour-du-Crieu, on s'est borné à nous dire que Carnaval était brûlé sur la place du village. A Varilhes, le Mercredi des Cendres, les enfants confectionnent un mannequin, représentant Carnaval, avec de vieux vêtements bourrés de paille ou de copeaux. Accompagnés d'un adulte, ils traînent ce mannequin dans une brouette ou une charrette à bras à travers le village et les hameaux. Le soir, ils le brûlent sur un pont qui traverse l'Ariège, d'où ils le jettent dans la rivière, carbonisé ou enflammé, après l'avoir imbibé d'essence.

*Mets traditionnels.* — Le repas du Mardi-Gras se compose de : crêpes, saucissons, oreillettes, beignets, vin du pays (Aulos); crêpes, oreillettes (Garrigou); morue, poulet, oreillettes, « toupin d'haricots » (Varilhes).

**CYCLE DE PAQUES.** — *Le voyage des cloches et l'annonce des offices.* — On explique aux jeunes enfants le silence des cloches, du Jeudi-Saint au Samedi-Saint, en leur disant qu'elles vont à Rome voir le Pape. Pendant ce temps, les enfants plus âgés annoncent les offices dans les rues en tapant des pieds et des mains (Labarre). Ils parcourent les rues en agitant des clochettes et en criant : « Le premier de l'office ; Le deuxième de l'office ! » etc... (Garrigou). Les Jeudi, Vendredi et Samedi Saints, les enfants de chœur font retentir grelots et clochettes dans les rues pour annoncer les offices ; l'office du soir porte le nom *d'estabat* (la Tour-du-Crieu).

*Quêtes corporatives de la Semaine Sainte.* — Pendant la Semaine Sainte, les facteurs font la quête des œufs dans toutes les fermes qu'ils desservent (Cadirac, Labarre, Les Pujols). La même quête est effectuée, aux Pujols, par le carillonneur. Autre-

fois, dans cette localité, les forgerons allaient quêter des œufs dans les fermes où ils avaient gratuitement ferré des sabots pendant l'année. A La Tour-du-Crieu, outre les œufs, c'est de l'argent, du blé et autres denrées que recueillent dans les fermes les forgerons, les enfants de chœur et le sonneur de cloches (1).

*Croyances et coutumes magiques.* — On ne doit pas étendre du linge le jour du Vendredi Saint, sinon le diable va se promener dessus (Malléon); ni durant les offices du Jeudi Saint, parce que le diable va se reposer à son ombre (Les Pujols). Pour obtenir une bonne variété de giroflées doubles, il faut remuer une poignée de graines de ces fleurs durant l'office du Jeudi Saint et aller ensuite les semer (Les Pujols). A Saint-Jean-de-Verges, le Samedi Saint, avant d'aller chercher l'eau bénite à l'église, on répand celle qui reste de l'année précédente sur le plancher pour protéger la maison des malheurs.

*Offrande de l'agneau pascal.* — Le jour de Pâques, les gens en costume traditionnel portaient un agneau vivant à la messe (La Bastide-de-Lordat).

**CYCLE DE MAI.** — *Arbre et bouquet de mai.* — Le 1<sup>er</sup> mai, la jeunesse relie par une trainée de sciure les maisons des jeunes filles qui se sont montrées indifférentes ou infidèles à un aune (*vernial*) planté sur la place du village. Cet acte est nommé *las endramados* (les jonchées). Selon un autre informateur, la jeunesse dépose devant les portes des jeunes filles qui ont un amoureux, des bouquets, des oranges, des bonbons et autres friandises (Aulos). Le 1<sup>er</sup> mai, les jeunes gens déposent des bouquets devant la porte des jeunes filles à marier; mais si elles sont peu sérieuses ou trop âgées ils leurs portent des fagots épineux et du « foin rouge ». (Les Pujols). Ces documents viennent à point, car A. van Gennep considérait l'Ariège comme entièrement négative en ce qui concerne les « arbres, branches et bouquets de mai » (2).

**CYCLE DE LA SAINT-JEAN.** — *Feux et bûchers.* — Le feu de la Saint-Jean se nomme : *jougairou dé Sen Jan* à : Aulos, Labarre, Les Pujols, Varilhes; *joc dé San Jan* à Seignerix (com. de Ventenac).

---

(1) Selon Mme Berthe Fauré, qui occupe les fonctions de carillonneuse à Varilhes, souvent le carillonneur ne se fait pas payer en espèces mais en nature. A Varilhes, au moment de la décuvaision, il se fait donner un bidon de vin; à Pâques, il collecte les œufs. A Mercenac, il reçoit du blé et une corbeille de raisins. A Artigat, du blé, du maïs et des pommes de terre.

(2) Cf. A. van Gennep, *Manuel de Folklore français contemporain*, T. 1<sup>er</sup>, IV, 2, p. 1555.

A Labarre, chaque famille donne un fagot pour le bûcher ; le soir, la jeunesse danse autour du feu et le saute. A Malléon et aux Pujols, le curé bénissait le bûcher, la Jeunesse dansait autour et sautait par-dessus quand il était bas, à pieds joints précise-t-on aux Pujols. La bénédiction du bûcher par le prêtre nous est encore signalée à Varilhes. A Seignerix, le bûcher est composé de sarments de vigne secs, de déchets de haies coupées, de bois inutilisable ; on saute par-dessus le feu. A Carla-de-Roquefort, simple attestation du feu.

On attribue fréquemment un pouvoir magique aux tisons du feu de la Saint-Jean. A Aulos, on conserve pendant une année un de ces tisons à la maison « pour se garer du feu » (magie sympathique). A Malléon, on plaçait le tison dans le poulailler pour que la volaille ne meure pas. Aux Pujols, on le conserve dans une pièce où on n'allume pas de feu, cela porte bonheur à la maison. La conservation d'un tison est attestée à Varilhes. A Saint-Jean-de-Verges et à Foix, pour éviter que le malheur ne frappe la maison, on traçait avec ce tison une croix derrière la porte.

*Brandons mobiles.* — A Malléon, les jeunes gens fixent de l'écorce de cerisier à l'extrémité de bâtons ; ils font tourner ces *flambéous* après les avoir enflammés au bûcher béni. A Varilhes, on nomme *fagos* des bouts de bois à la pointe encore incandescente que les enfants et les adolescents retirent du brasier et s'amuse à faire tourner en l'air.

*La vertu de la rosée.* — Pour se préserver de toute maladie, on doit, le matin de la Saint-Jean, aller marcher pieds nus dans la rosée (Labarre). Pour ne pas avoir de douleurs dans l'année, il faut se rouler, avant le lever du soleil, dans la rosée de la Saint-Jean (Les Pujols).

*Bouquets et couronnes.* — Le jour de la Saint-Jean, à Aulos, on orne une fenêtre, ou une autre partie assez voyante de la maison, d'un ou de deux bouquets de fleurs des champs et des jardins. Le 23 juin au soir, à Labarre, on suspend des couronnes de fleurs aux fenêtres des maisons où il y a des jeunes filles ; on les y laisse toute l'année. Aux Pujols, c'est le matin du 24 qu'on suspend des couronnes de fleurs aux fenêtres.

*Croyances et coutumes magiques.* — Si on monte aux arbes le jour de la Saint-Jean, on a de fortes chances de tomber (Ladirac). Autrefois, ce même jour, on entourait le tronc des noyers d'un lien de paille afin qu'au moment de la récolte les noix ne soient pas véreuses et que celles qui tombent prématurément arrivent aussi à mûrir. A Malléon et aux Pujols, on met une branche d'aune (*bernial*) dans le poulailler, le matin de la Saint-Jean, pour éviter que les poules ne prennent des poux dans l'année.

CYCLE DES DOUZE JOURS. — *Le nom de Noël en dialecte.*

— En Ariège, il est principalement, si ce n'est exclusivement, répandu sous la forme NADAL, qui vient du latin *Natalis*. En tous cas, c'est sous cette forme que nous l'avons relevé dans les localités suivantes : Aulos, Carla-de-Roquefort, Garrigou, Labarre, Lieurac, Malléon, Les Pujols, Varilhes, Ventenac, Verdun.

*La période préliminaire du Petit Noël.* — Cette période, dont le nom et la durée varient suivant les régions, est matérialisée par une sonnerie spéciale de cloches. En voici une description que l'écrivain et le folkloriste ariégeois, M. Adelin Moulis, a bien voulu nous communiquer : « Autrefois, la fête de Noël s'annonçait par les sonneries de *Nadalet*. Depuis le 13 décembre au soir jusqu'au 24 décembre au soir, trois fois par jour, dans chaque paroisse de notre terroir, les cloches faisaient retentir cette sonnerie que, dans d'autres contrées voisines on appelait *las Tempouras de Nadal*, ou *las Aubetos*, ou encore *las Uctabos*. Pendant ces douze jours, il faut s'abstenir de manger de la viande (*cal fê bejelho*), et la veille de Noël il faut jeûner toute la journée (*juna la belhugo* ou *juna las tempouros*). [Il y avait une fois, paraît-il, trois dévotes qui avaient péché, et pour obtenir leur pardon, elles se mirent à jeûner *la belhugo* du 13 au 24 décembre. Après leur mort, arrivées devant le tribunal de Dieu, Saint Pierre se leva et dit : « *An junat las tempouros de Nadal — Perdouna las cal.* » (Elles ont jeûné les quatre-temps de Noël — Il faut leur pardonner). Et leurs âmes montèrent directement au ciel.] La sonnerie de *Nadalet* se faisait à l'aide de deux cloches : le sonneur prenait un battant dans chaque main et les faisait frapper sur la paroi de bronze, sans faire déplacer la cloche, alors que dans les sonneries ordinaires, c'est la cloche qui va et vient et qui heurte le battant, ou qui, quelquefois, fait le tour complet sur son pivot quand elle sonne à toute volée. La voix des cloches dit : I. - *Tan ! Tan ! Tan ! Nadalet s'en ba !* (...Petit Noël s'en va !) Cela est sonné trois fois de suite ; ensuite vient : *Dichats l'ana que ja tournara !* (Laissez-le partir car il reviendra). Et le premier vers est repris trois fois de nouveau. II. - Après cela vient une sonnerie redoublée avec ces paroles : *Dichats m'ana que ja tournarè* (Laissez-moi partir car je reviendrai), suivie d'une autre également redoublée : *L'annado que ben* (L'année qui vient). Et le tout est repris une seconde fois. III et IV. - Les sonneries I et II sont reprises deux fois, dans les mêmes conditions, en laissant, entre elles, un petit espace de temps. Une heure après, le tout, I, II, III et IV, est sonné une autre fois, et ensuite une troisième fois après la seconde. (Le détail de la sonnerie m'a été expliqué en décembre 1949 par M. Mau-

rice Authier, âgé alors de 60 ans, à Montgaillard, carillonneur depuis son enfance, et qui est aujourd'hui décédé) » (3).

A part le nom de *Nadalet*, qui existe à Carla-de-Roquefort, Lieurac, Malléon et Ventenac, on trouve : *Nadin - Nadal* à Aulos et à Verdun ; *Glaoudettos* aux Pujols, à La Tour-du-Crieu ; *Glaoudos* ou *Glaoudettos* à Varilhes (4). En général, la sonnerie commence le 13 décembre (Sainte Lucie) et se termine le soir du 24 (Aulos, Carla-de-Roquefort, Garrigou, Labarre, Malléon, Les Pujols, La Tour-du-Crieu, Ventenac). Toutefois, à Varilhes et à Verdun, c'est le 8 décembre qu'elle débute. La sonnerie a lieu trois fois par soir, avant 21 heures, à Ventenac ; à Aulos et à Labarre, on nous précise qu'elle a lieu à 19, 20 et 21 heures ; à Carla-de-Roquefort, 21, 22 et 23 heures. A Malléon, où on nous a dit que « normalement on devrait sonner *Nadalet* à minuit », c'est également une sonnerie triple qui dit : *Nadal, Nadal, Nadal*.

Voici, pour finir, une description plus détaillée due aux renseignements de M<sup>me</sup> Berthe Fauré, carillonneuse à Varilhes, qui a appris son métier auprès de son mari, carillonneur également. Les *Glaoudos*, ou *Glaoudettos*, se sonnent du 8 décembre à Noël. C'est le carillonneur qui choisit son heure, la même tous les soirs, après l'angélus. Autrefois, on sonnait à trois reprises différentes, à une heure d'intervalle : 21 h., 22 h., 23 h. La sonnerie actuelle est divisée en deux quarts d'heure formés chacun de trois parties distinctes et séparés par un intervalle de deux ou trois minutes. Avant de commencer, on sonne trois coups espacés : *Tân, tân, tân*. Premier quart d'heure : première partie (5 minutes) : *Tin-tan, tin-tân, tin-tan, tân-tân, tin-tan, tân-tân, tintan-tin-tan, tân-tân, tintan-tin-tan, tin-tân... Tin-tan, tin-tân, tin-tan, tân-tân...* Deuxième partie (5 minutes) : *Tin, tin, tan...* Troisième partie (5 minutes) : même sonnerie que pour la première partie du premier quart d'heure. A la fin de ce premier quart d'heure, on sonne un seul coup : *Tân*. Deuxième quart d'heure : première partie (5 minutes) : même sonnerie que celle de la première partie du premier quart d'heure. Deuxième partie (5 minutes) : *Tan, tan, tan...* (cent coups). Troisième partie (5 minutes) : même sonnerie que celle de la première partie du premier quart d'heure. A la fin de cette sonnerie, on « tourne une cloche » pendant deux ou trois

---

(3) On retrouvera des éléments de cette description dans Van Gennep, *Manuel*, T. 1<sup>er</sup>, VII, *Cycle des Douze Jours*, p. 2869 (d'après A. Moulis : *Nadalet*, Era Bouts de la Mountagno, Saint-Girons, impr. Lizop, t. 47, 1951, n° 6, et une lettre complémentaire de l'auteur).

(4) On retrouve, paraît-il, le terme de *Glaoudettos* dans la Haute-Garonne, à Auterive et « aux environs de Muret ». Selon notre informatrice de Varilhes, *Glaoudos* signifie : aubade ; son diminutif *Glaoudettos*, petite aubade.

minutes. Puis on sonne à nouveau les trois coups graves et espacés du début : *Tân, tân, tân*.

*Le repas du soir de la veille de Noël.* — « Il est prescrit d'attendre la nuit pour commencer le repas copieux lequel est de tradition comme l'indique ce proverbe : *Per Nadal — La nèit de l'afart*. La nuit de Noël s'appelle *nèit de bejelho*, ce qui signifie qu'on doit faire maigre. Le plat traditionnel était, avant les restrictions actuelles, la morue à la sauce blanche. On préparait aussi un plat de riz au lait, avec sucre et vanille, ainsi qu'une *perado*, sorte de compote faite de pruneaux et de poires. A l'occasion de ce repas, la table était parée d'une belle nappe, et comme aux temps anciens on ne s'éclairait guère qu'avec un *calelh*, on se payait le luxe d'une bougie ce soir-là. Le repas terminé, on enveloppait dans la nappe le pain qui restait et on laissait une bouteille de vin à côté ; ces mets étaient destinés au repas des âmes des morts qui allaient descendre pendant la nuit. Avec la bougie restée allumée, on allait alors brûler le bout de la queue des vaches pour préserver les animaux des maladies. Au préalable, on avait nettoyé l'étable en enlevant soigneusement le fumier et on avait fait un lit de litière neuve. » (Doc. A. Moulis ; sans localisation précise).

La vigile de Noël, on jeûnait jusqu'au repas du soir ; c'était le soir de *l'afart*, après quoi on faisait bombance (Aulos). A Labarre, avant et après le repas, on disait la prière et on la faisait dire aux jeunes enfants. « Mon pauvre père, déclare Baptistine Castex, d'Aulos, je sais qu'il se mettait à genoux, qu'il se signait et qu'il disait le benedicite avant le repas ». Les mets traditionnels qui entrent dans la composition du repas sont : de la morue aux œufs et à la sauce au lait, des haricots et des carottes, des betteraves en salade, de la salade de céleri, des compotes de pomme, de prune (Aulos) ; de la morue, de la sardine, du thon (Garrigou) ; des haricots, de la morue, des fougasses (Labarre) ; de la morue, des sardines, des œufs, des betteraves rouges en salade (Malléon). Cette morue, qui forme un peu partout l'essentiel du repas, est nommée *merlussado de Nadal* aux Pujols.

On dînait à la lueur d'une bougie, et on croyait qu'il pouvait tomber de la cire enflammée ou un charbon ardent sur la belle nappe blanche recouvrant la table sans qu'elle prenne feu (Aulos). La même croyance existe à Labarre et à Luzenac.

Une bien jolie coutume voulait qu'en partant à la messe de minuit on laisse la table mise et garnie de restes du repas pour que des personnages sacrés ou surnaturels puissent venir se restaurer à leur tour. A Aulos et à Verdun, ce geste était destiné aux défunts de la famille ; à Labarre, à la Sainte Vierge ; et, à Malléon, au Petit Jésus.

*La bûche et le tison de Noël.* — La bûche porte le nom de *Tisou dé Nadal* à Aulos, Labarre et Ventenac ; celui de *Tiso* à Malléon, et celui de *Turro dé Nadal* à Garrigou et à Varilhes. La cérémonie de la *Turro dé Nadal* a été décrite par A. Moulis : « La bûche a été choisie depuis quelque temps. Il la faut assez grosse pour qu'elle puisse durer jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier tout en brûlant chaque jour. On veille à ce qu'elle soit pourvue de cavités dans lesquelles on cache des surprises pour les enfants ; c'est l'arbre de Noël des maisons pauvres. Avant de l'allumer, elle est recouverte d'une étoffe et l'aïeul la frappe d'un coup de baguette en disant : « *Dégorjo !* » Aussitôt les enfants cherchent leurs surprises ; lorsqu'ils les ont trouvées, la bûche est enflammée. A ce moment, le chef de famille allume un cierge et le place sur la tête du fils aîné en disant : « *T'alhuqui le cièrge sul cap. Que siosques le lum de l'oustal, è que Dius te benazisco e te fasques creiche !* » (Je t'allume le cierge sur la tête. Que tu sois la lumière de la maison et que Dieu te bénisse et te fasse grandir). Dans la vallée de Vicdessos, c'était le plus jeune enfant de la famille qui allumait un cierge ou une bougie et qui récitait un Pater et un Ave. Les cendres de la bûche étaient soigneusement mises de côté : on les mélangeait, plus tard, au blé de semence, ce qui le préservait de la carie » (5). Certains éléments de cette cérémonie complexe se retrouvent dans les localités touchées par notre enquête. Aux Pujols, on arrosait la bûche d'eau bénite avant de l'allumer ; elle devait durer huit jours pour que la jeune fille de la maison se marie dans l'année ; huit jours également (donc, en principe, jusqu'au 31 décembre au soir) à Garrigou. Mais c'est jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier qu'elle doit brûler sans s'éteindre à Labarre, Malléon, Varilhes et Ventenac. Une enquête plus poussée nous apprendrait s'il s'agit là de variantes locales dûment établies ou de variantes négligeables dues à un manque d'exactitude de la part des informateurs. A Varilhes, si sa combustion se fait dans le temps donné, la bûche portera bonheur toute l'année et on en gardera un fragment carbonisé dans un coin de la cheminée. Le pouvoir magique du tison de Noël, comparable dans ses principes et ses applications à celui du tison de la Saint-Jean, apparaît encore dans une pratique notée aux Pujols : de retour de la messe de minuit, certaines « bonnes vieilles » agitaient dans le creux de la main un charbon incandescent prélevé à la bûche, dans le but de « convertir le mauvais sort ». Il est à remarquer que le charbon ne brûle pas la main qui le tient.

*La ration supplémentaire aux bestiaux.* — Il ne faut pas que les bêtes aient faim la veille de Noël (Garrigou), telle est

---

(5) Cf. van Gennep, Manuel, T. 1<sup>er</sup>, VII, Cycle des Douze Jours, pp. 3099-3100.

l'idée générale qui est à la base de la coutume si répandue de faire réveillonner les bestiaux. La *sadouillado dé Nadal* (vient de *sadoul* : repu) est le nom qu'on donne, aux Pujols, à la ration supplémentaire de foin et de paille distribuée aux bestiaux le 24 décembre au soir. On dit, à Aulos, que si l'on n'observe pas cette coutume les animaux « renient leur maître » (*renègo lé mèstré*). A Labarre, l'abondance de nourriture doit être doublement répartie, puisqu'il « faut donner double ration aux bêtes et aux gens ». Et si, à Malléon, on entend bêler les brebis le soir de Noël, cela signifie qu'elles sont insuffisamment nourries et qu'elles sont mécontentes de leur berger.

*Distribution de pain bénit.* — Le pain bénit est distribué aux fidèles pendant la messe de minuit, à minuit précise (Labarre), après l'élévation (La Tour-du-Crieu).

*Coutumes pastorales.* — « Il y avait naguère chez nous des usages curieux, d'une charmante naïveté, notamment à Saint-Girons et à Ax-les-Thermes. Voici en quoi consistait cette coutume : [pendant la messe de minuit], dès que le groupe des jeunes filles avait entonné le chœur des pasteurs, ceux-ci, réunis auparavant dans un coin de l'église, s'ébranlaient tous ensemble vers l'autel, revêtus de leur cape et le bâton ferré à la main, et chacun tâchait d'arriver le premier aux pieds du prêtre. Le gagnant de cette course était proclamé le roi des pâtres de la vallée et recevait le premier la bénédiction de l'Enfant Jésus. On lui offrait en même temps le plus bel agneau de la vallée. A Orlu, au-dessus d'Ax-les-Thermes, une coutume semblable, mais empreinte d'une plus touchante naïveté, a longtemps existé. La population, essentiellement pastorale, choisissait par avance à la foire d'Ax, le 21 décembre, jour de la Saint-Thomas, le plus bel agneau du troupeau. La veille de Noël, celui-ci est paré de rubans et de grelots et sa laine est soigneusement peignée. Le lendemain, au moment de la messe de minuit, bergers et bergères ont formé dans l'église deux groupes et deux chœurs et, dès que l'agneau paraît, un dialogue s'engage avec des chants. Puis les deux groupes s'avancent vers l'autel : les bergers portent accroché à leur bras un capuchon de laine blanche et tiennent la houlette dans la main ; les bergères portent une quenouille sur la poitrine et un voile blanc sur la tête. Et les chœurs chantent le Noël des pasteurs :

*Ount ban tant de pastous en masso ?*

*S'en ban bese quicom de bèl,*

*Pla bèl siosque, bèl è noubel.*

*E ieu m'abansi prene plaço*

*Per abe l'auno d'adoura*

*L'enfantet que nous salbara.*

*Tout enfant coumo i plai d'estre  
Dins un estoup en pauretad,  
El es, dins sa dibinitat,  
El es del tounèrro le mestre.  
Anguen, pastourels, adoura  
L'enfantet que nous salbara.*

Traduction. 1<sup>er</sup> couplet : Où vont tant de bergers en masse ? — Ils vont voir quelque chose de beau — Que ce soit bien beau, beau et nouveau — Et mois je m'avance prendre place — Pour avoir l'honneur d'adorer — Le petit enfant qui nous sauvera. 2<sup>me</sup> couplet : Tout enfant comme il lui plaît d'être — Dans un peu d'étope en pauvreté — Lui est dans sa dinivité — Lui est du tonnerre le maître — Allons, pastoureaux, adorer — Le petit enfant qui nous sauvera). Une crèche a été placée devant l'autel avec un bel enfant Jésus auquel les deux groupes disent ensemble : « Divin enfant, nous vous offrons cet agneau comme témoignage de notre amour et en reconnaissance de la paix et de la joie que vous apportez sur la terre » (6). (Doc. communal par A. Moulis).

*Dévotion à Saint Volusien, légende.* — « Près de Foix, la coutume voulait que les fidèles allassent honorer Saint Volusien à l'ermitage de Saint-Sauveur, le jour de la Noël, en chantant un joli cantique. La légende ajoute que chaque année, le soir de la Noël, Saint Volusien quitte le Paradis et, assisté de la Vierge en guise de servant, vient célébrer la messe de minuit dans cette chapelle. (Doc. A. Moulis).

*Interdictions.* — On n'attelle ni bœufs ni vaches le jour de Noël, car cela porterait malheur (Labarre). On ne doit pas monter aux arbres le jour de Noël, car si l'on tombe, on est certain de se tuer (Labarre). On a déjà noté une croyance semblable à la Saint-Jean.

*La légende des bœufs qui parlent.* — D'après une croyance très répandue, les bêtes à cornes s'agenouillent et prient devant la crèche, la nuit de Noël, au moment de l'Élévation. On prétend que celui qui les entend mourra dans l'année ou que cela annonce une mort dans la maison. On raconte à ce sujet une légende dont voici trois versions : *Version 1.* — Une nuit de Noël, le valet d'une ferme était couché sur la paille, à l'étable, et il entendit les deux bœufs frères, le *Pardou* (7) et le *Mourè* (7) qui parlaient ainsi : « Que ferons-nous demain ? » demandait le *Pardou*. — « Nous porterons notre maître au

(6) Cf. Joan Amades, *Costumari català*, Barcelona, T. I, pp. 176-178 (cité par Van Gennep, *Manuel*, t. 1<sup>er</sup>, p. 2861).

(7) Noms de bœufs.

cimetière », répondit le *Mourè*. Et il ajouta en fixant le valet : « Et tu peux aller l'avertir qu'il se mette en mesure de sauver son âme. » Le valet alla aussitôt conter cela à son maître qui festoyait. « Le *Mourè* en a menti ! cria le maître, la figure rouge de colère et de boisson ; et je vais aller le corriger tout de suite ! » Il quitte la table et va dans l'aire chercher une fourche. Arrivé au milieu de l'aire, il titube, étend les bras et tombe à terre : il était mort. (Doc. non localisé communiqué par A. Moulis). *Version 2.* — Il y avait deux bœufs qui n'avaient pas mangé à leur faim le soir de Noël. L'un dit à l'autre : « Qu'est-ce que nous ferons demain ? » L'autre répond : « Nous porterons le maître au trou. » Et la prédiction se réalisa (Aulos). *Version 3.* — Le soir de l'Épiphanie [ou plutôt celui de Noël ?] il est coutume de donner du sel aux bêtes qui ont, ce soir-là, la faculté de parler. Un paysan voulut vérifier la chose et alla se coucher à l'étable, sur la paille, près de sa paire de bœufs. Vers minuit, il entendit les bœufs qui disaient : « Qu'est-ce que nous ferons demain ? — Nous porterons notre maître au cimetière ». En effet, le maître mourut le lendemain. (Luzenac).

*Le Jour de l'An : tournée des enfants, souhaits de bonne année.* — Le 1<sup>er</sup> janvier, les enfants font une tournée dans les maisons du village et formulent le souhait de bonne année que voici : « *Bous souèti la bouno anado, aquesto é forso d'aoutros !* » (Je vous souhaite la bonne année, celle-ci et bien d'autres). On leur paye la goutte et on leur donne quelques sous, des bonbons, des gâteaux et des fruits (Aulos, Verdun).

*Pronostic météorologique.* — Le temps qu'il fait pendant les six jours qui vont du 1<sup>er</sup> janvier inclus à l'Épiphanie (*calendrou*) et les six jours suivants (*recalendrou*) fait présager le temps qu'il fera pendant les douze mois de l'année, chaque jour correspondant à un mois. Il n'est pas tenu compte des dimanches.

## CULTE DES SAINTS ET DE LA VIERGE

*Saint Sébastien (20 janvier).* — Ce jour-là, à Aulos, on fait bénir du sel et un petit pain rond avec deux bouts de pâte élevés en forme de croissant, dit *pa de Sen Sébastia*. Pain et sel sont conservés précieusement pour être distribués aux bêtes en cas de maladie.

*Chandeleur (2 février).* — A Aulos et à Malléon, on doit faire sauter des crêpes (*pescaillous*) dans une poêle tout en tenant une pièce d'argent dans la main (autrefois, c'était une pièce en or), pour avoir de l'argent toute l'année. A Labarre, on tient d'une main une pièce de vingt francs et de l'autre on fait sauter la première crêpe sur l'armoire. Ce geste se complique un peu à Varilhes où, dans le même but intéressé, on

incorpore une pièce à la première crêpe qu'on doit lancer au sommet de l'armoire où on la laisse, paraît-il, indéfiniment. Notre informateur de Luzenac nous a décrit une coutume qui se pratiquait à Sorgeat : la nuit de la Chandeleur, on se rendait à l'écurie muni du cierge béni ; on s'arrêtait derrière chaque vache pour brûler à la flamme du cierge trois ou quatre poils de leur queue, que l'on maintenait entre le pouce et l'index, tout en récitant une prière spéciale. Cela devait empêcher les bêtes de se blesser dans le courant de l'année et les préserver de l'orage comme de tout mal. (Cf. plus haut, *repas de la veille de Noël*, doc. Moulis).

*Saint Blaise (3 février)*. — En ce lendemain de la Chandeleur, on refait des crêpes pour que le bétail soit calme (Labarre), pour que dans l'année les bœufs ne se conduisent pas d'une façon désordonnée et qu'on puisse les suivre normalement (Malléon).

*Toussaint et Jour des Morts*. — Au Rieu de l'Agnel (com. de Bousсенac), on croit que ceux qui naissent l'un ou l'autre de ces jours sacrés « donnent les renseignements des morts ».

#### FOLKLORE AGRICOLE ET PASTORAL (8)

*Farces de vendanges*. — La farce du barbouillage, interprétée par Van Gennep comme « une sorte de vengeance compensatrice infligée par ceux qui travaillent bien à ceux qui ne prennent pas leur « boulot » au sérieux » (9) n'est pas signalée pour l'Ariège dans les chapitres correspondants du *Manuel de Folklore français contemporain* (10). Nos documents peuvent donc, sans doute, être considérés comme nouveaux dans ce domaine. A Aulos et à Varilhes, lorsqu'un vendangeur laisse des grappes sur un cep, ses compagnons lui écrasent des raisins sur le visage ; on nomme cette farce la *capouna* (barbouiller se dit *capounar*). A Rieucros, l'expression consacrée est : *se moustà*. A La Tour-du-Crieu, le barbouillage (qui a pour nom, paradoxalement, *escura* : nettoyer) n'est applicable qu'à celui ou à celle qui oublie sur un pied de vigne une grappe comportant sept grains au minimum. Aux Pujols, enfin, la *moustillado*, *moustado* (*moustà*), ou *capounado* (*capouna*) est une farce particulièrement en honneur chez les jeunes gens et les jeunes filles. Elle consiste à mordre au front le vendangeur qui laisse

---

(8) Voir dans le chapitre suivant les moyens magiques de protection contre la grêle et l'orage, ainsi que les croyances relatives à l'influence de la lune sur la végétation.

(9) Van Gennep, *Manuel*, t. 1<sup>er</sup>, VI, 4, Les cérémonies agricoles et pastorales de l'automne, p. 2634.

(10) *Ibid.*, pp. 2629-2634.

plus de sept grains sur un cep et à lui barbouiller le visage avec les raisins les plus noirs qu'on peut trouver.

*Coutumes pastorales.* — Le départ des vaches pour les hauts pâturages est fixé aux alentours du 20 mai. Les brebis, elles, ne montent en alpage que vers le 10 juin. Ce jour-là, on leur teint la laine, on leur accroche des plumes à la toison, on orne les béliers (*marras*) et les plus belles brebis de grosses sonnailles dénommées *bouroumbous*. Avant le départ, les bergers font des réjouissances (Aulos). La *fournitut* sont les vivres que les propriétaires de troupeaux en alpages portent à tour de rôle aux vachers (*vaquiès*) et aux bergers (*pastou*). (Aulos).

Les marques de propriété (dont l'étude relèverait du folklore juridique si nos documents étaient plus nombreux) diffèrent, à Aulos, soit par la technique, soit par les signes utilisés : tantôt on entaille plus ou moins profondément l'oreille des brebis, tantôt on imprime un signe sur le dos, les flancs, les omoplates de l'animal avec une marque en fer que l'on a trempée dans de la poix brûlante ; ces marques ont la forme de croix, de cœurs, de cercles, de fers à cheval ou reproduisent les initiales du propriétaire.

#### MAGIE POPULAIRE (11)

*MAGIE AGRICOLE. — Orage, grêle.* — Tandis qu'à Garrigou, pour *couper l'orage*, on sonne les cloches, à Saint-Jean-de-Verges on allume un cierge et on trace une croix sur le plancher avec de l'eau bénite. A Foix et à Montgaillard, on allume également un cierge, on répand de l'eau bénite devant la porte et on récite cette prière : *Sainte Barbe, Sainte Fleur — A la croix de Notre Seigneur — Quand le tonnerre reprendra — Notre Seigneur nous protégera*. Le procédé employé autrefois à Luzenac contre la grêle était, lui, exclusivement magique : on tournait le tranchant d'une hache vers le ciel et, si un grêlon se partageait en tombant sur la lame, la grêle devait s'arrêter immédiatement.

*Influence de la lune.* — Comme partout ailleurs en France, on croit que les phases de la lune sont en relation avec la croissance de la végétation. Voici quelques faits, sans grande originalité d'ailleurs, basés sur ce principe universel de magie sympathique : On doit semer en *lune vieille* (lune décroissante) : les pommes de terre ; les salades et les choux (autrement, ils « montent ») ; les haricots, afin qu'ils mûrissent tous à la fois et qu'ils aient beaucoup de grains (autrement, ils n'ont que des

---

(11) Divers procédés magiques ont déjà été décrits aux chapitres suivants : Cycles de Pâques, de la Saint-Jean, des Douze Jours.

feuilles). Par contre, carottes et navets seront plus tendres si on les sème en *lune jeune* (Garrigou).

FORMULES ET PROCÉDÉS MAGIQUES. — *Terminologie.* — On dit : *conjuré la brûlure* (Bélesta, Foix, Langlade, Montgaillard), *arrêter le feu* [entendez : la brûlure] ou *apaiser le feu* (Suc, com. de Vicdessos); *conjuré la colique* (Suc. Montgaillard); *conjuré l'entorse* (Montgaillard).

*Brûlures.* — 1. Entourer d'un cercle la partie brûlée, faire un signe de croix à l'intérieur, et dire : *Jésus-Christ est mort — Jésus-Christ est né — Jésus-Christ est ressuscité — Et si ces trois paroles sont vraies — Que cette brûlure soit arrêtée Si Dieu le veut.* Dire cinq *Pater*, la mort et la passion de N.S.J.C. A partir de ce moment, la brûlure n'empire plus et guérit (Suc, com. de Vicdessos).

2. Tracer avec le pouce un cercle autour de la partie brûlée, faire un signe de croix à l'intérieur et dire : *Feu — Que tu ne puisses faire plus de mal — Que la Sainte Vierge en a fait — Quand elle a enfanté l'Enfant-Jésus.* Dire cinq *Pater* (Suc).

3. Faire le signe de la croix et dire : *Feu, arrête ta douleur — Ne fais [pas] plus de mal à X... [ici, le nom du malade] — Comme [= que] la Sainte Vierge en a fait — Lorsqu'elle a enfanté l'Enfant Jésus* (Suc).

4. *Feu, petit feu — Arrête ton mal — Ne fais pas comme Judas — Lorsqu'il a trahi le Bon Dieu.* En récitant la formule, on trace un cercle avec le pouce imbibé de salive sur la partie brûlée et on y fait plusieurs signes de croix. Ensuite, on récite cinq *Pater* et cinq *Ave* « à cause des cinq plaies de Notre Seigneur » (Suc).

5. Réciter la formule suivante en faisant trois signes de croix entre chaque mot : *Feu du ciel — Arrête-toi — Comme Judas trahit son maître — Au jardin des Oliviers* (Foix).

6. Il faut faire le signe de la croix sur soi-même, humecter le pouce de la main droite et faire le tour de la brûlure en traçant des petites croix et en répétant le *Notre Père* jusqu'à : « comme au ciel ». Ensuite, en faisant toujours un cercle de croix, on dit cinq fois : *Feu sur feu — Contre feu — Arrête ta chaleur — Comme Judas a trahi le Seigneur.* On reprend le *Notre Père* à « Donnez-nous aujourd'hui » et on le continue jusqu'au bout. Puis on dit cinq *Pater* et cinq *Ave* en faisant toujours des croix autour de la brûlure. Il faut parler doucement (Montgaillard).

7. Faire trois croix avec la bouche en soufflant sur l'endroit brûlé; dire : *Feu, éteins ta douleur — Comme Judas perdit ses couleurs — En trahissant Notre Seigneur — Dans le jardin des Oliviers.* Dire trois *Ave* et trois *Pater* (Langlade).

8. Dire : *Feu de Dieu — Enlève ta chaleur — Comme à Judas — Tu enlevas sa douleur — Quand il trahit Notre Seigneur — Au jardin des Oliviers. Dire trois Notre Père, trois Je vous salue et un Gloria Patris. Faire trois signes de croix (Bélesta) (12).*

*Colique.* — Pour guérir la colique chez les gens et les bêtes, faire le signe de la croix sur le ventre avec le pouce et dire en faisant un signe de croix après chaque mot : *Astabé, Astacé, Maléit, Poquépaillo — Mal de ventre, va te naviguer — Dieu le commande.* Dire cinq prières à l'intention de Saint-Antoine-de-Padoue (Suc). Selon Marie Rouzaud, de Montgaillard, il existe pour conjurer les coliques, une prière spéciale qu'il faut adresser à la Sainte Vierge.

*Entorse.* — Faire le signe de la croix sur soi-même avec le pouce de la main droite humecté de salive. Dire cinq Pater et cinq Ave. Dire cinq fois, en entourant l'entorse de signes de croix : *O anté, super anté, o anté, super antété — Tu boiteras comme tu as boité.* Dire cinq Pater et cinq Ave (Montgaillard).

*Saignement.* — Pour arrêter un saignement, il faut dire : *Jésus-Christ est né — Jésus-Christ est mort — Jésus-Christ est ressuscité — Que ce sang soit arrêté — Comme ces trois paroles sont vraies* (Suc). Cf. la formule n° 1 contre les brûlures, provenant du même village ; il s'agit probablement d'une formule passe-partout.

*Saleté dans l'œil.* — Pour faire disparaître une saleté de l'œil, il faut faire le signe de la croix et prononcer ces paroles : *Que le kyste — Qui est dans l'œil de X... — Reste autant de temps — Que la pluie résiste au soleil* (Suc).

*Piqûre de serpent ou d'insecte.* — Dire : *X..., guéris de la piqûre — Comme la Sainte Vierge fut guérie de l'enfantement.* Dire trois Ave et trois Pater. Formule valable pour une personne comme pour une bête (Langlade).

---

(12) Qu'on nous permette de reproduire ici deux secrets pour lever le feu, que nous avons recueillis en mai 1953 dans le département du Puy-de-Dôme, le premier à Besse-en-Chandesse (arrondissement d'Issouire), le second à Thiaulaire, hameau de la commune de Besse-en-Chandesse : I. - Pour lever de feu, on fait trois croix avec la bouche au-dessus de la partie brûlée en récitant une prière. II. - On fait le signe de la croix sur soi-même, puis une seconde fois sur la partie brûlée, et on dit : *Saint-Pierre, d'où viens-tu ? — Jésus Christ, je viens de la promenade. — Saint Pierre, qu'as-tu vu ? — Jésus-Christ, je n'ai rien vu, seulement un enfant qui brûle dans un feu vif. — Saint Pierre, retournes-y, souffles-y trois fois dessus, mets-y de la graisse de cochon et laisse-le.* On met de la graisse de cochon non salée sur la partie brûlée... Il ne faut pas donner le secret à un plus vieux que soi ; on ne peut le donner qu'à trois personnes plus jeunes que soi.

*Magie sexuelle.* — Si un jeune homme désire se faire aimer d'une jeune fille, il doit adresser cinq *Pater* par jour à Saint-Antoine-de-Padoue jusqu'à ce que son vœu se réalise. Inversement, le procédé peut être utilisé par une jeune fille (Suc). Dans la même localité, on nous a affirmé que si un jeune homme voulait séduire une jeune fille, il devait à son insu poser sur elle une certaine herbe qui avait la propriété de « l'endormir », c'est-à-dire d'annihiler la volonté de la jeune fille qui se trouvait ainsi sous la dépendance du jeune homme.

**CONTRE-SORTS.** — A Montégut, on nous a indiqué la recette suivante, fort connue par ailleurs : Faire bouillir des petits clous (*gingassous*) dans un pot, en fermant portes et fenêtres et en bouchant toutes les issues de la maison. La sorcière (*breicho*) est piquée et se présente devant la porte ; mais comme elle ne peut entrer, elle est obligée de subir le contre-sort. A Garrigou, pour se protéger de « certaines personnes » (sorciers, jeteurs de sorts), on rassemble trois herbes différentes et on les suspend dans l'étable. A Foix, on chasse les mauvais esprits en versant dans l'écurie de l'eau bénite de Pâques qui provient de trois communes différentes, ou en accrochant au dos de la porte une croix d'aubépine.

#### LITTÉRATURE ORALE

**CONTES FOLKLORIQUES.** — Une partie de notre collecte de contes a déjà été publiée dans la revue « Folklore » (13). Le petit conte étiologique qui suit est encore inédit ; il a été conté en novembre 1954 par Jacques Blazy, Loumet, com. de Saurat :

*Le martin-pêcheur, le hibou et la ronce.* — Le martin (*merlangoué*), le hibou (*gamarus*) et la ronce (*rouminguèra*) s'étaient associés pour construire une scierie. Le hibou la faisait marcher la nuit ; le martin-pêcheur la surveillait pendant le jour, et la ronce faisait office de grille pour empêcher les feuilles de passer. Mais un beau jour, il est arrivé une *aïgat* (forte crue provoquée par un orage) qui a emporté toute la construction. Depuis ce jour, le martin-pêcheur parcourt le ruisseau de bas en haut et de haut en bas ; le hibou, tous les soirs, se met à crier : « *Aï la troubada ? Aï la troubada ?* » (L'as-tu trouvé ?) Et ils cherchent toujours sans se décourager.

**LÉGENDES.** — Nous avons rassemblé une importante documentation sur les croyances et les récits relatifs aux êtres fantastiques, qui constituera la matière d'un article séparé. Pour les autres légendes, notre moisson n'est pas bien riche. Celles que nous avons trouvées appartiennent à des genres

(13) Contes folkloriques de l'Ariège (4 séries), « Folklore » n<sup>os</sup> 73, 77, 81, 86.

différents : la première est un récit de sorcellerie de type cou-rant ; la seconde, une légende météorologique.

*Le fiancé au sabbat.* — Un jeune homme va rendre visite à sa fiancée qui lui dit : « Ce soir, mon pauvre ami, je ne peux pas te recevoir, nous allons au sabbat ; mais tu peux venir aussi à la seule condition que tu fasses exactement comme nous ». Le jeune homme accepte et, la nuit venue, ils se rendent tous deux dans un pré qui était plein de monde ; en dehors de sa fiancée, le jeune homme ne connaît personne. Une chose qu'il ne peut identifier (14) vient se mettre au milieu du pré ; les gens font la ronde autour, puis chacun se détache du cercle pour aller baiser « la chose ». Quand vient son tour, malgré les reproches de sa fiancée, il refuse d'aller donner le baiser. Tout s'évanouit alors et il reste seul dans le pré. Marie Delpy, Suc).

*La Vieille.* — C'était une vieille Biroussanne (15) qui possédait un troupeau de moutons. Comme elle voulait être la première arrivée à la montagne, elle fit ses préparatifs dès qu'elle vit les premières feuilles au sureau. Après avoir chargé ses moutons de toutes les clochettes qu'elle avait, elle se dirigea vers la montagne. Elle était très fière parce que les gens se retournaient sur son passage ; elle faisait beaucoup de bruit et les gens sortaient pour la voir passer. Mais lorsqu'elle fut sur la haute montagne, la neige reparut ; tous ses moutons périrent. Elle ne conserva qu'un petit agneau noir qu'elle avait caché dans une marmite ; encore sa queue qui dépassait fut-elle gelée. Navrée, elle redescendit, la tête basse vers la vallée, l'agneau noir sous le bras, la marmite à la main, les clochettes enfilées dans un bâton de coudrier qu'elle portait sur l'épaule. C'était tout ce qui lui restait du troupeau. Et lorsqu'elle repassa près du sureau trompeur, elle lui dit : « *Saouic, baouic, que m'as couilhonatch !* » (Sureau maudit, qui m'a mystifiée). Depuis, les deux derniers jours de mars et les deux premiers jours d'avril s'appellent ici les *Jours de la Vieille*. Et chaque année, il neige sur la montagne pendant ces quatre jours. (Communiqué par M<sup>lle</sup> Mahenc, institutrice à Sentein).

Autre version. — Le père et le fils avaient peur de ne pas avoir assez de fourrage pour l'hiver. Mais quand le fils a vu poindre les premières feuilles au sureau, il dit : « On peut donner tout le foin à la vache, on ne risque pas d'en manquer ». Mais après, la *Vieille* est arrivée ; il a fait mauvais temps et ils ont manqué de foin. L'année suivante, quand le garçon a revu la feuille du sureau, il a dit à son père : « Père, économise le foin, le diable revient ». En effet, le mauvais temps est revenu

(14) Il s'agit, sans doute, du démon ou d'une de ses incarnations, comme dans les autres récits de ce type.

(15) *Biroussanne* : habitante de la vallée du Biros.

(Conté par Maurice Eichène, Bonac-sur-Lez). On dit aussi, à Bonac-sur-Lez, que pendant les deux derniers jours de mars et les trois premiers jours d'avril, « la Vieille secoue ses guenilles ».

Ce thème est particulièrement répandu dans les pays du bassin méditerranéen, mais il en existe aussi des localisations dans les Iles Britanniques (16). Une version ariégeoise provenant de Fougax-et-Barrineuf a été publiée par A. Moulis dans la revue « Arts et Traditions populaires » (17).

### FOLKLORE ENFANTIN

Dans ce dernier chapitre, nous groupons quelques documents disparates. Mais il convient de signaler que le folklore de l'enfance (formulette, jeux, rondes, etc.) a été parfaitement étudié par A. Moulis (18); le seul reproche que l'on puisse faire à l'auteur est d'avoir omis de localiser les faits.

*Berceuse.* — *Tin, tan! Tin, tan!* — *Las campanos* [les cloches] *dé Sen Jan* — *Qui laï souno?* [Qui les sonne?] — *Lé ritou* [le curé] *dé Carcassouno* — *Qui laï bat?* [qui les bat?] — *Lé ritou dé Caraybat* — *Tin, tan! Tin, tan, etc.* (Comm. par M. A. Caralp, de Montgaillard; vaut pour Montségur).

*Formulette de la coccinelle.* — *Volo, volopaoulo* — *Te croumparei* — *Une raoubo* — *Dé nouyé* — *Si la vos pos* — *me la boutarei.* (Vole, coccinelle — Je t'achèterai — une robe — De noyer — Si tu ne la veux pas — Je me la mettrai) (Malléon).

*Formulette de la mante religieuse.* — *Prègo Diou, bernado* — *Que Bernat é mort su la mountagno.* (Prie Dieu, mante religieuse — Que Bernard est mort sur la montagne). (Malléon).

*Incantation du sifflet.* — Se chantonne pendant la fabrication du sifflet en écorce. *Savo savo savarol* — *Pel dé crabo* [peau de chèvre] — *Lés crabit soun su l'aouta* [les chevreaux sont sur l'autel] — *Que crèben de péta* [qui se crèvent de péter] — *Savari savarol* — *Su las pernos de Poumarol* [sur les fesses de Poumarol, nom propre]. (Malléon).

*Flûtes en écorces.* — Autrefois, les enfants confectionnaient des espèces de flûtes, très longues, avec de l'écorce de saule qu'ils enroulaient sur elle-même en forme de spirale et qu'ils arrêtaient au bout (La Tour-du-Crieu).

Charles JOISTEN.

(16) Cf. A. van Gennep, *Manuel*, t. 1<sup>er</sup>, III, 1, Carnaval-Carême, Pâques, pp. 950-954.

(17) A. Moulis, *Une légende météorologique d'Ariège: Les « Prestous » ou les « Bacairols »*, « Arts et Trad. pop. », 6<sup>e</sup> Année, n<sup>os</sup> 3-4, juillet-décembre 1958, pp. 277-280.

(18) A. Moulis, *Folklore enfantin en Ariège*, « Folklore » n<sup>os</sup> 72, 74, 75, 79, 83, 87, 88, 89, 91, 92.

# FÉDÉRATION DES GROUPES FOLKLORIQUES DU LANGUEDOC-ROUERGUE

## CHRONIQUE DE LA FÉDÉRATION

### Congrès National des Provinces Françaises

Les 6, 7 et 8 Octobre 1961 s'est tenu à Marseille, Palais du Pharo, le Congrès national des Provinces françaises sous la présidence d'honneur de M. HAAS-PICARD, I.G.A.M.E. Préfet des Bouches-du-Rhône et de M. Pierre DOUARE, avocat à la Cour d'appel de Paris et Président du Foyer National des Provinces Françaises.

M. Maurice L.A. LOUIS, Président de la Fédération des Groupes Folkloriques du Languedoc-Rouergue, représentait ladite Fédération et a prononcé, à son tour, au cours de la séance de l'après-midi du 6 octobre réservée aux sociétés d'originaires, l'allocution ci-après :

MM. les Présidents, Mesdames, Messieurs,

Notre distingué Président et Ami M. Pierre Douare a bien voulu me faire le très grand honneur de me réserver quelques minutes dans le programme très chargé des allocutions et des communications prononcées aujourd'hui par les Présidents et les responsables des sociétés d'originaires des provinces françaises. Je l'en remercie de tout cœur et vous donne l'assurance que je ne dépasserai pas le temps qui m'est imparti, car il est évident que vous avez mieux à entendre que ce que je peux vous dire.

Je veux simplement vous apporter le salut de la *Fédération des Groupes Folkloriques du Languedoc-Rouergue* que je préside et que je représente ici et vous dire tout le plaisir que j'éprouve d'être à nouveau parmi vous aujourd'hui à Marseille.

Le Languedoc, vous le savez, est une des provinces de

France parmi les plus vastes. Il s'étend depuis la Haute-Loire jusqu'aux Pyrénées, de la Garonne au Rhône ; il englobe toutes les Cévennes et une partie du Massif Central, se baigne dans la Mer Latine et constitue une croisée de chemins entre l'Italie et l'Espagne, les contrées septentrionales et orientales et la Méditerranée...

Cette grande province aux aspects si divers a été dépecée par la Constituante en une demi-douzaine de départements proprement languedociens ou rouergats; quelques débris allant en outre compléter des départements roussillonnais ou gascons, de telle sorte qu'à l'heure actuelle nos compatriotes — qui, on le sait, ignorent proverbialement la géographie — oublient qu'avant d'être des gardois, des ariégeois, des vivarois, des gabalitains, des brivadois et autres, ils ont été tout simplement des languedociens.

La place du Languedoc dans la civilisation française a été telle que la province toute entière a pris le nom de la langue qu'on y parlait et que les troubadours des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles ont chantée dans toutes les provinces du Midi de la Loire.

Cette langue d'Oc — et notre ami Ivan Gaussen qui s'en est fait le défenseur dans notre capitale ne me démentira pas — aurait bien pu devenir notre langue nationale, si un certain Simon de Montfort (un homme de langue d'Oil, fils du comte d'Evreux et de la comtesse de Leicester, soutenu par le roi Louis VIII, dit le Lion — encore un homme du nord — fils de Philippe-Auguste et d'Isabelle de Hainaut et qui, avant de devenir roi de France fut un éphémère roi d'Angleterre et dut passer le détroit pour venir par la suite guerroyer contre les anglais et aussi, hélas ! contre les Albigeois soutenus par Raymond VI, comte de Toulouse, allié au roi Pierre II d'Aragon, époux de Marie de Guilhem, dame de Montpellier, dont les aventures matrimoniales, assure la légende montpelliéraine, sont à l'origine de la danse nationale languedocienne dite « *du chevalier* ») — cette langue d'Oc, dis-je, aurait pu devenir notre langue nationale si, en 1213, le fameux Simon de Montfort n'avait pas battu les languedociens à Muret et si la triste croisade contre les Albigeois ne s'était terminée par le sac de Béziers et de Carcassonne et autres « Ouradour » de moindre importance et, en définitive ne s'était soldée par la conquête, puis bientôt par la perte du comté de Toulouse qui passa, en 1229, sous Blanche de Castille à la couronne de France.

Je m'excuse, Mesdames et Messieurs, de cette digression, au reste bien inutile car il n'était nul besoin de vous rappeler les vicissitudes moyennageuses du Languedoc. Mais si je l'ai fait c'est pour insister sur l'importance considérable que le Languedoc et la langue d'Oc ont eu dans notre histoire nationale.

La très grande étendue de cette province a pour conséquence une extraordinaire variété d'us et de coutumes, de paysages et de gens. Mais il est cependant réel que les Isards de l'Ariège y sont chez eux aux même titre que les gabalitains de Marvejols, que les gens de Privas, du Puy et de Brioude, que les rouergats d'Espalion, de Rodez et de Millau, que les bas-languedociens de Narbonne, du Carcassès et du Clapas, et que ceux enfin de la Terro Moundino qui nous recevaient l'an dernier.

Ce sont tous ceux de cette province, sans oublier les enfants d'Oc expatriés sur la terre marocaine qui vous saluent par ma voix, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs et qui forment les vœux les plus sincères pour la réussite de vos travaux, car ils ont depuis longtemps oublié les sanglantes querelles des siècles passés et communient ici, avec vous, dans notre amour commun pour notre belle France.

\*  
\*\*

Les travaux du Congrès, axés sur « le Régionalisme devant l'actualité » se sont poursuivis pendant les journées du 6 et du 7 octobre en alternance avec des festivités provençales et les réceptions officielles d'usage (contrariées par de véritables tornades qui se sont abattues sur la Ville) pour se terminer, le dimanche 8 octobre, par une messe solennelle à Notre-Dame de la Garde et une promenade en mer et à travers le port sur un bateau vedette de la Chambre de Commerce de Marseille.

## AVIS TRÈS IMPORTANT

La Fédération des Groupes Folkloriques pour la Culture française est saisie de propositions d'échanges avec des groupes allemands, des groupes anglais de Morris Dances, des groupes suédois ainsi que de groupes hongrois réfugiés à Maestricht (Pays-Bas).

Les groupes de la Fédération qui désireraient entrer en relation avec ces groupes étrangers sont priés de se faire connaître le plus tôt possible au Président de la Fédération des Groupes folkloriques du Languedoc-Rouergue (5, Rue Granier à Montpellier) qui les mettra en relation avec les groupes intéressés.

**SOCIÉTÉ MONTPELLIÉRINE D'ETHNOGRAPHIE ET DE FOLKLORE**  
ET  
**FÉDÉRATION DES GROUPES FOLKLORIQUES DU LANGUEDOC-ROUERGUE**

---

Par arrêté du Ministère de l'Éducation Nationale — Haut-Commissariat à la Jeunesse et aux Sports — en date du 27 Février 1961, ont été agréées comme Associations d'Éducation populaire et affectées des numéros d'agrément suivants :

- 1° - Société montpelliéraine d'Ethnographie et de Folklore  
N° 34-30.
- 2° - Fédération des Groupes Folkloriques du Languedoc-Rouergue N° 34-31.

Signé : M. HERZOG.

Transmis le 6 Juin 1961 par le Chef du Service départemental (Préfecture de l'Hérault) de la Jeunesse et des Sports,

Signé : J. MERY.

---

## DEUIL

La FÉDÉRATION DES GROUPES FOLKLORIQUES DU LANGUEDOC-ROUERGUE est en deuil. **Georges-Pierre MOUBINOUS**, Président du « POUTOU DE TOULOUSO » a trouvé la mort, il y a quelques semaines, dans un accident d'automobile survenu aux environs de Caraman alors qu'il se rendait, avec les jeunes de son groupe, à un pique-nique amical à Saint-Ferréol. Plusieurs membres de sa famille qui se trouvaient avec lui, dans la voiture accidentée, ont été plus ou moins grièvement blessés.

Père de sept enfants, il était en outre l'heureux grand-père d'une délicieuse petite fille qui se trouvait elle aussi dans la voiture au moment de l'accident.

Cette disparition brutale plonge dans la douleur et la consternation tous ses amis et tous les amis du folklore que **G.P. MOUBINOUS** comptait à Toulouse. La Fédération des Groupes Folkloriques du Languedoc-Rouergue se joint à eux pour adresser à la famille si cruellement touchée et aux membres du « POUTOU » ses plus sincères condoléances.

---

